CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Compostage des biodéchets dans les collèges

Conseil Départemental de la Seine Maritime

Auteur :

Cours Clémenceau

76101 Rouen

Voir le site internet

Sophie Robert

sophie.robert@seinemaritime.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son Plan Territorial de Prévention, le Département de la Seine-Maritime s'est engagé dans une démarche d'éco-exemplarité. Compte-tenu du succès d'une précédente opération menée au sein d'un collège, qui composte aujourd'hui l'ensemble de ses déchets organiques dans son pavillon de compostage, l'opération consiste à accompagner financièrement et techniquement 4 collèges volontaires au compostage in situ de leurs déchets de restauration (biodéchets, serviettes en papier, pain).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Fédérer les acteurs de l'établissement dans ce projet

- Rendre l'établissement autonome dans la gestion de ses déchets

- Détourner une partie de la quantité des déchets fermentescibles de la collecte traditionnelle

- Former le personnel à la pratique du compostage

- Réduire la facture relative à la gestion des déchets

- Anticiper la réglementation en matière de valorisation des biodéchets

Résultats quantitatifs

- 4 établissements (d'effectifs différents) équipés d'un pavillon de compostage

- 4 "référents du pavillon" initiés au compostage collectif

- 1 200 élèves sensibilisés au gaspillage alimentaire, parmi lesquels une soixantaine d'éco-délégués

- Estimation prévisionnelle de détournement de 26 tonnes/an de déchets organiques pour 4 établissements

- Economie sur la REOM (révision de la tarification des conventions)

Résultats qualitatifs

- Partenariats techniques avec l'EPCI local de l'établissement et le syndicat de traitement local

- Implication du personnel de l'établissement (Principal, Intendance +++, chef de cuisine, agent en charge du pavillon)

- Prise de conscience du gaspillage alimentaire par tous,

- Effet pédagogique d'un pavillon : impact visuel de la valorisation des biodéchets, utilisation ultérieure du

compost sur site (réactivation des "club jardin")

- Mise en place d'une démarche de développement durable (labellisation "Etablissement du Développement Durable")

- Valorisation de la préparation des repas sur site : auprès des élèves, mais aussi des parents d'élèves

MISE EN OEUVRE

Planning

2014

- rédaction de l'appel à projets (dossier de candidature/réglement/flyer de présentation) et diffusion en décembre auprès de l'ensemble des collèges

2015

- sélection des candidats (jury technique + commission permanente des élus) en avril

- visite des établissements retenus (motivations, faisabilité technique) en juin

- consultation pour la fourniture et le montage de pavillons de compostage en juin, commande en juillet d'un pavillon de 2,5 m3 (pour le collège de 100 DP), d'un pavillon de 5 m3 (pour le collège de 250 DP), de deux pavillons de 10 m3 (pour les 2 collèges de 250 DP)

- définition de la feuille de route avec chacun des établissements en septembre

- visite du collège pionnier en matière de compostage organisée pour les 4 collèges engagés dans la démarche, fin septembre

- pesées des biodéchets (cuisine + réfectoire) durant 1 semaine minimum, octobre

- livraison et montage des pavillons, début octobre

- livraison du broyat pour chacun des sites, début octobre

- premiers apports de biodéchets dans les pavillons, début novembre

- inauguration d'un pavillon par un Vice-Président du Département à l'occasion de la SERD 2015

- participation des 4 collèges à un concours récompensant l'établissement le moins producteur de biodéchets, SERD 2015

- visites techniques avec le maître composteur partenaire de l'opération 3 semaines après le démarrage des apports

- accompagnement pédagogique par les professeurs ou par la collectivité compétente en déchets le cas échéant, de septembre à décembre

- premier retournement de compost dans la cellule de mâturation fin décembre

2016

- suivi technique par le maître composteur tous les 1.5 mois - 2mois

- rencontre entre les 4 établissements à prévoir en avril

- création et animation d'un espace collaboratif (réservée aux 4 collèges) sur la plate-forme numérique des collèges (blog, forum, documents partagés)

- autonomie de l'établissement pour juin 2016

- première utilisation de compost au dernier semestre 2016

Moyens humains

1 agent responsable du PTP au sein du Département

1 maître composteur pour le suivi technique du processus de compostage et la formation de la personne en charge du pavillon au sein du collège

1 coordonateur au sein du collège (souvent l'intendance)

1 référent/responsable du pavillon de compostage

Moyens financiers

Pour le Département

16 350€ HT pour la fourniture et le montage de 4 pavillons de capacités différentes (grille anti-rongeur fournie)

Pour les collèges

- le broyat a été offert par le service entretien des espaces verts du Département pour le lancement de l'opération. Par la suite, il sera à la charge du collège

- petits équipement de compostage : croc, rateau, etc

- éventuellement prévoir quelques aménagemements autour du pavillon : dalles d'accès, récupérateur d'eau...

- divers : seaux à roulettes pour le transfert des déchets, table de tri au niveau du réfectoire, extension du plan de dératisation au pavillon

Moyens techniques

1 pavillon de volume adapté à la production de biodéchets de chacun des établissements

Outils de communication :

- plaque PVC réalisée par le département et apposée sur le pavillon de compostage

- 4 affiches créées et diffusées à l'ensemble des collèges sur le gaspillage alimentaire et le compostage

- mise en ligne des actualités sur la plate-forme numérique des collèges

Montage du projet

- signature d'une convention entre le Département et le collège (la propriété du pavillon est transférée au collège)

- fourniture d'un guide/mémo sur le compostage à l'ensemble des collèges

- formation des responsables du pavillon pour l'utilisation du pavillon

Partenaires mobilisés

- les services internes du Département (espaces verts, direction des collèges)

- si possible, les collectivités locales compétentes en matière de déchets

- le fournisseur du pavillon de compostage

- la structure qui met à disposition l'expertise de son "maître composteur"

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Aisée s'il existe une forte implication du personnel motivé au sein de l'établissement. L'intendance, le chef de cuisine et l'agent en charge de l'entretien du pavillon sont des postes clés pour la réussite de l'opération. Les Principaux et les professeurs contribuent également au portage pédagogique du projet.

Difficultés rencontrées

Le retour d'expérience montre que l'installation du pavillon génère une prise de conscience du gaspillage alimentaire par tous et induit des solutions pédagogiques sur le long terme.

Connexion aux projets de développement durable

Recommandations éventuelles

Le démarrage de l'opération s'assoit sur l'investissement des personnes relais au sein de l'établissement, il faut donc bien anticiper le rôle de chacune.

La participation des élèves (pesées, affiches, surveillance du tri, etc) est vivement conseillée pour relayer l'opération.

Il convient de s'adapter à chacun des collèges en fonction de leurs ressources, de leurs objectifs, de leurs motivations pour in fine parvenir à créer, avec leurs spécificités, une émulation dans l'opération.

L'autonomie du responsable du pavillon de compostage est clairement facilitée s'il composte déjà à titre privé.

A priori, le démarrage de l'opération à l'automne ne nous semblait pas idéal mais cela ne s'avère pas être un frein au démarrage de processus de compostage.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie